



Le Principal,

A l'attention

De Mesdames, Messieurs parents d'élèves du collège.

Collège Joseph CHAUMIE

Objet : Dispositif d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.

Madame, Monsieur,

Service:

Secrétariat de

Direction

Lors de son allocution aux français le 12 mars 2020, Monsieur le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020 et ce, jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19.

Affaire suivie par :

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs sous forme d'une continuité pédagogique.

Téléphone:

05.53.48.00.10

Fax:

05.53.47.26.11

Courriel :

Ce.0470777p@ac-

bordeaux.fr

Pour votre enfant, l'équipe pédagogique du collège CHAUMIE a décidé que la continuité pédagogique sera mise en place dès lundi 16 mars en proposant à tous les élèves de se connecter à Pronote selon un emploi du temps réorganisé pour réaliser le travail demandé.

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, des documents, activités ou travaux à réaliser, seront à récupérer au collège.

(Tous les détails et consignes à lire dans les annexes 1 et 2)

L'accueil du public se fera entre 9h et 15h uniquement pour des besoins particuliers et sur rendez-vous.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le collège au 05 53 48 00 10 ou adresser un mail sur ce.0470777p@ac-bordeaux.fr

6 rue Henri Martin 47000 AGEN Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Souhaitant que le dispositif choisi par le collège participe à la réalisation du projet scolaire de votre enfant, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales

Le Principal

Emmanuel Volpa

ANNEXE 1

Dispositif de continuité décidé par le collège Chaumié

Préambule : L'établissement est fermé mais le travail scolaire se poursuit :

Il est demandé aux élèves de se connecter sur Pronote, **chaque jour entre 10h et 16h pour réaliser le travail demandé** dans les matières prévues chaque jour dans les tableaux ci dessous, sans tenir compte des horaires notés sur Pronote. Il faudra compter **au moins trois heures de travail** personnel.

Principe:

Chaque élève aura à travailler trois à quatre matières par jour et pourra échanger via Pronote avec les enseignants entre 10h et 16h.

Ainsi, le travail donné par le professeur sera à faire et à renvoyer si demandé le jour même.

Des aides sous forme de tutoriel vous seront transmises par messagerie Pronote dimanche 15 mars au plus tard.

Emploi du temps par niveau :

NIVEAU 6EME				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Français	Français	Mathématiques	Français	Histoire geo
Mathématiques	Histoire geo	Arts plastiques	Anglais	Mathématiques
SVT	Anglais	Physique Chimie	Educ musicale	Technologie
		LV2		LV2

NIVEAU 5EME				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Français	Educ musicale	Français	Anglais	Français
Technologie	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques	Physique Chimie
Anglais	Histoire geo	SVT	Arts plastiques	Histoire geo
	LV2		LV2	

NIVEAU 4EME				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Français	Français	Mathématiques	Français	Anglais
Histoire geo	Anglais	Histoire geo	Mathématiques	Mathématiques
Physique Chimie	SVT	Educ musicale	Technologie	Arts plastiques
LV2			LV2	

NIVEAU 3EME				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Mathématiques	Français	Français	SVT	Français
Histoire geo	Mathématiques	Mathématiques	Physique Chimie	Anglais
LV2	Technologie	Anglais	LV2	Educ musicale
	Arts plastiques		Histoire geo	

Suivi du travail:

Il se fera à deux niveaux :

- Au niveau du service de vie scolaire qui aura en charge de suivre les connexions des élèves au jour le jour et qui signalera tout manquement aux parents d'élèves.
- Au niveau des enseignants qui feront un point de façon hebdomadaire avec l'équipe de direction.

Communication:

Des fils de discussion seront autorisés entre élèves et enseignants.

Je rappelle à tous que les règles de courtoisie et de respect sont indispensables pour toute communication et que le règlement intérieur de l'établissement s'appliquera en cas de manquement.

Je serai particulièrement vigilant à ce que ces règles soient respectées.

Remarque:

L'éloignement de l'établissement n'obligeant pas à rester confiné chez soi et afin de garder la forme, les professeurs d'EPS proposeront une petite activité physique à réaliser chaque jour.

Exemples:

Fait à

Un élève de 6^{ème}, le lundi, devra entre 10h et 16h effectuer le travail demandé en français, histoire géographie et SVT.

Un élève de 4^{ème}, le jeudi, devra entre 10h et 16h effectuer le travail demandé en français, mathématiques, technologie et LV2

ANNEXE 2

Dispositif de continuité décidé par le collège Chaumié

Cas des élèves qui n'ont pas la possibilité de faire le travail à distance car pas d'accès Internet ou d'ordinateur.

Merci de renseigner le coupon suivant, le déposer au collège dès lundi 16 mars et si impossibilité d'avertir le collège

	au 05 53 48 00 10	
Je soussigné, Madame, Monsieur,	atteste que mon enfant	en classe de
n'aura pas la possibilité de faire le tra	avail demandé sur ordinateur. Il n'a pas d'accès	Internet.
C'est pourquoi, je vous demande de bien vou	lloir mettre à disposition au collège le travail der	nandé que je m'engage
à récupérer et à rendre entre 9h et 17h selon	n mes possibilités que je détaille ci-dessous :	

Le

Signature